

## À qui s'adresse le guide?

Le guide est un outil d'intervention spécialisée. Pour alléger la vulgarisation des propos de ce guide, le terme « intervenant » a été privilégié.

Cependant, il importe de souligner et de comprendre que le terme « intervenant » réfère autant au rôle de gestionnaire, de professionnel que d'éducateur spécialisé. Selon les besoins de soutien spécialisé requis par la personne, le gestionnaire, le professionnel ou l'éducateur spécialisé peut être appelé à « intervenir » directement auprès des partenaires de la justice, de la sécurité publique, de la santé ou du réseau communautaire.



# Guide d'intervention dans les situations de judiciarisation

« Soutien spécialisé et  
accompagnement adapté »

**TOUTE LA VALEUR  
DU MONDE**

Direction des services professionnels,  
de la recherche et de la programmation

Le comité de soutien à la pratique judiciarisation est en place au CRDI de Québec depuis le mois de décembre 2009. Chaque coordination y est représentée par un travailleur social et un éducateur spécialisé au soutien intensif. Deux gestionnaires participent également au comité.

Pour information : Carmen Côté et François Gaulin, DSPRP



**L'intervention en contexte de judiciarisation est une réalité qui est étroitement liée à l'intégration et à la participation sociales des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, que ce soit comme victime, témoin ou contrevenant.**

La normalisation, tout en apportant des occasions nouvelles de vivre comme citoyen à part entière dans sa communauté, expose aussi les personnes à vivre les mêmes risques et conséquences à leurs gestes que tout autre citoyen.

Au CRDI de Québec, la mise en place d'un guide d'intervention dans les situations de judiciarisation concrétise une étape importante en vue de définir le soutien spécialisé à offrir à l'usager, à la famille et aux proches, ainsi qu'aux partenaires.

## Le guide

Il s'inscrit dans le cadre de l'offre de services spécialisés, en tenant compte de la mission de l'établissement et des paramètres légaux qui sous-tendent l'intervention. Le guide aborde les aspects suivants à tenir compte lors du parcours et des modalités d'intervention proposées.

### 1. Aspects légaux et cliniques de l'intervention

- L'offre de service du CRDI de Québec
- La notion de capacité juridique
- Le consentement aux soins
- Les notions d'aptitude
- La confidentialité

### 2. Mesures de soutien et d'accompagnement en situation de judiciarisation auprès de la personne ayant une DI ou un TED

- Processus d'identification du statut légal de l'usager/capacité juridique
- Planification des mesures de soutien à offrir à l'usager
- Processus d'identification des mesures de soutien
- Le rôle du témoin
- Le guide du témoin
- Application d'une sentence

### 3. Assistance éducative spécialisée auprès de la famille et des proches

### 4. Soutien spécialisé et formation aux partenaires

### 5. Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (Loi P-38.001)

### 6. Répertoire des ressources favorisant l'éducation à la citoyenneté

### 7. Répertoire des partenaires

### 8. Lexique

**Le guide d'intervention** est une synthèse des documents « Standards de pratique en contexte d'exercice des droits et de judiciarisation », élaborés par un comité de la FQCRDITED. Ils représentent de précieux documents de référence dans le domaine, volets droit civil (2008) et droit criminel (2009).

Ce guide doit être considéré comme un outil complémentaire et évolutif.

## Parcours et modalités d'intervention dans la gestion des situations de judiciarisation

